Délibération n° 2021-07-22-141

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE

5 Place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT
DE L'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES	
En EXERCICE	11
PRESENTS	8
VOTANTS	10

CONVOCATION	
Datée	du 13/07/21
Affichée	le 16/07/21

OBJET

Mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement des locaux de la CdC
Place de l'Europe à L'Aigle : Attribution du marché

Acte rendu exécutoire après publication le 23 juillet 2021

Le Président,
Jean SELLIER

CDC des Pays de L'Aigle 61300 L'AIGLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Bureau Communautaire
de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

Séance du 22 juillet 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-deux juillet à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Bureau Communautaire, légalement convoqués le 16 juillet 2021, sous la présidence de Monsieur SELLIER, se sont réunis en session ordinaire.

Madame Nathalie LENOTRE a été nommée secrétaire de séance.

Etaient présents : Jean SELLIER
Philippe VAN-HOORNE
Michel LE GLAUNEC
Guy MARTEL
François BRIZARD
Nathalie LENOTRE
François CARBONELL
Jean-Luc BEAUFILS

Absents excusés : Jean-Guy GRANDIN
Serge DELAVALLEE
Virginie VIOLET

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20210722-2021-07-22-141-DE
Date de télétransmission : 23/07/2021
Date de réception préfecture : 23/07/2021

Monsieur le Président informe les membres du Bureau, que dans le cadre des travaux d'aménagement des locaux de la CDC place de l'Europe, un avis d'appel d'offres a été publié le 17/05/2021, prévoyant une remise des offres pour le 16 juin 2021 à 12 heures.

Caractéristiques du marché

Type de marché :	Marché unique
Type de procédure :	MAPA OUVERT (marché à procédure adaptée)
Référence :	2021BAT0000002
Budget estimatif des travaux :	959 967 € HT (dont l'option : renforcement thermique des façades)
Montant prévu au BP 2021 :	95 997 € HT
Durée du marché :	Le marché commence à compter de la notification. Les durées des phases de maîtrise d'œuvre sont stipulées dans le CCAP (art.6).

Conformément au règlement de consultation et aux dispositions des articles R.2144-1 et suivants du Code de la Commande Publique, les candidatures suivantes ont été reçues :

N° d'Ordre	NOM DU CANDIDAT	ANALYSE DES CANDIDATURES
1	Bé Michel 300, rue de la Madeleine 27130 Verneuil sur Avre	NON CONFORME
2	TREIZE Architecture Rattier & Associés 13, avenue de Cambridge – CITIS 14200 Hérouville St Clair SIRET : 750 241 002 00021	CONFORME

Rappel des critères d'analyses des offres définis dans le règlement de consultation

Le classement des offres et le choix de l'attributaire sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

1. Qualité du mémoire technique – 50 points
1.1 – Les références représentatives – 10 points
1.2 – Relations avec la maîtrise d'ouvrage – 15 points
1.3 – Engagement et moyens mis en œuvre pour respecter le coût travaux – 15 points
1.4 – Les moyens humains et matériels – 10 points

2. Montant des honoraires de la maîtrise d'œuvre – 40 points

3. Les délais d'exécution – 10 points

Acte rendu exécutoire après publication le 23 juillet 2021

Le Président,
Jean SELLIER

CDC des Pays de L'Aigle
61300 L'AIGLE

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20210722-2021-07-22-141-DE
Date de télétransmission : 23/07/2021
Date de réception préfecture : 23/07/2021

Conformément aux critères de jugement des offres définis dans le règlement de consultation et au rapport d'analyses qui en résulte, le classement des offres après négociation s'établit comme suit :

ENTREPRISES	NOTATION				CLASSEMENT
	Montant des honoraires 40 pts	Qualité du mémoire technique 50 pts	Délais d'exécution 10 pts	Total 100 pts	
TREIZE Architecture Rattier & Associés	40.00 (104 000.00 € HT avec option de renforcement thermique)	42.00	10.00	92.00	1

Au regard des critères d'attribution définis dans le règlement de consultation, TREIZE Architecture Rattier & Associés, architecte mandataire du groupement (TREIZE Architecture Rattier & Associés, BET BOULARD 14, BET RESO, AECO) est classé premier. Le montant de la rémunération provisoire est décomposé comme suit :
- 66 900 € HT pour la mission de base soit un taux de rémunération de 8.92 %
- 22 300 € HT pour l'option renforcement thermique soit un taux de rémunération de 8.92 %
- 11 100 € HT pour la mission OPC (marché de base et option renforcement thermique) soit un taux de rémunération de 1.48%

Acte rendu exécutoire après publication le 23 juillet 2021

Le Président,
Jean SELLIER

CDC des Pays de L'Aigle 61300 L'AIGLE

- Vu la délibération n° 2021-02-18-024 du conseil communautaire en date du 18 février 2021 approuvant le plan de financement prévisionnel de l'aménagement des locaux Place de l'Europe,

- Vu le rapport d'analyse des offres et l'application des critères de pondération,

Le Bureau après en avoir délibéré :

➢ **DECIDE DE RETENIR** l'offre présentée par TREIZE Architecture Rattier & Associés, architecte mandataire du groupement, pour la maîtrise d'œuvre de l'aménagement des locaux Place de l'Europe pour un montant de rémunération provisoire de 104 000.00 € HT soit de 124 800.00 € TTC comprenant la mission de base, l'option renforcement thermique et la mission OPC,

➢ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces relatives à l'exécution du présent marché.

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20210722-2021-07-22-141-DE
Date de télétransmission : 23/07/2021
Date de réception préfecture : 23/07/2021